

Évaluation de la stratégie de développement durable de DEO, 2000-2004

Recommandations et plan d'action — mai 2004

Recommandations	Plan d'action	Responsable de la mesure	Date prévue d'achèvement
<p>1. Dans le texte de la SDD 2003, il est recommandé que DEO effectue une analyse qui indiquera les domaines où DEO peut avoir l'effet le plus marqué sur le développement durable. Des exemples précis de politiques et pratiques en matière de développement durable pour le gouvernement ont été donnés dans la Global Reporting Initiative et ils pourraient être explorés.</p>	<p>Dans la SDD 2003, une section a été réservée à l'« évaluation situationnelle du DD pour l'Ouest ». La section s'intéresse aux problèmes auxquels l'Ouest est confronté et décrit les défis et opportunités qui s'offrent à l'Ouest pour régler la situation.</p>	<p>Jim Sauderson, directeur des programmes et Équipe de mise en œuvre du développement durable (EMODD)</p>	<p>ACHEVÉ</p>
<p>2. Il est recommandé que, dans la rédaction de la SDD 2003, les documents rédigés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) sur le développement d'un RMAF soient consultés, ainsi que les attentes du commissaire concernant la troisième série de stratégies. Plus précisément, il est recommandé que DEO se concentre sur ce qui suit au moment de rédiger la SDD 2003 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ développer un modèle logique ou une chaîne de résultats comme moyen de s'assurer qu'une orientation à long terme apparaisse d'emblée; 	<p>Un modèle logique a été développé et inséré dans la SDD 2003.</p> <p>Un plan d'action, avec les buts, les résultats/objectifs, les extrants, les activités et les mesures du rendement, est un lien direct avec le modèle, et ce plan d'action a été intégré dans la SDD 2003.</p>	<p>Directeur de la Politique et EMODD</p>	<p>ACHEVÉ</p> <p>ACHEVÉ</p>

<ul style="list-style-type: none"> ➤ définir des buts, des résultats/ objectifs, des extrants, des activités ainsi que leurs indicateurs et cibles afférents de rendement, d'une manière qui s'accorde avec les spécifications du SCT; et ➤ s'assurer que les extrants <u>et</u> les résultats sont mesurés, que des mesures qualitatives sont considérées (en particulier pour les résultats) et qu'une mesure continue est réalisable, compte tenu des ressources restreintes que DEO peut consacrer au suivi des résultats du développement durable. 	<p>Des mesures quantitatives et qualitatives mesurables ont été développées, en accord avec le modèle logique et le plan d'action du développement durable.</p> <p>Les cibles sont mesurées en permanence.</p> <p>L'évaluation annuelle de la SDD sera faite au moyen d'une vérification interne annuelle.</p>		<p>ACHEVÉ</p> <p>Mars 2007</p> <p>Annuellement</p>
<p>3. Il est recommandé que le soutien de la direction pour le développement durable soit exprimé par une reconnaissance des initiatives de développement durable. La reconnaissance pourrait se faire de plusieurs façons, notamment en privé (par exemple à la faveur d'un examen du rendement) ou en public (par exemple à la faveur d'un bulletin).</p>	<p>Des opportunités et options seront définies pour exprimer le soutien de la direction et reconnaître les réalisations du développement durable, par exemple à la faveur du lancement d'un prix du DD.</p>	<p>Directeur du comité exécutif, Politiques Comité EMOOD</p>	<p>Mars 2007</p>
<p>4. Il est recommandé qu'un inventaire des pratiques et projets actuels qui se rapportent au développement durable soit constitué et serve à informer les employés et partenaires de DEO, le commissaire et les orientations futures des stratégies de développement durable de DEO. Il est aussi recommandé que cet inventaire et toute</p>	<p>Un examen annuel des mesures en cours apparaît sur l'Internet. Le dernier examen annuel peut être consulté sur le site suivant : http://www.wd.gc.ca/rpts/strategies/sd_plan/sd2000/update_e.asp</p> <p>La stratégie actuelle est affichée publiquement à http://www.wd.gc.ca/rpts/strategies/sd_plan/sd2003/default_e.asp</p> <p>La nouvelle SDD 2003 sera affichée dans les sections de</p>	<p>Directeur de la Politique et EDMODD</p>	<p>Annuellement</p> <p>ACHEVÉ</p>

<p>désignation de pratiques d'excellence ou formulation de politiques, soient diffusés sur le site Web public de DEO, ainsi qu'au moyen des mécanismes internes, par exemple bulletins.</p>	<p>l'Internet qui concernent les publications et les stratégies.</p> <p>La nouvelle conception Intranet est en cours pour les pages consacrées au DD.</p> <p>L'instrument d'évaluation du projet sera modifié pour tenir compte des modifications apportées aux règlements pris en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, modifications qui accroissent nos obligations de diligence raisonnable pour le développement durable.</p>		<p>ACHEVÉ</p> <p>30 juin 2004</p>
<p>5. Il est recommandé que le dossier du développement durable soit inscrit dans le plan de travail des membres de l'EMODD qui est annexé à leur description d'emploi et que les membres de l'EMODD soient par conséquent tenu d'exécuter les activités désignées se rapportant à la stratégie de développement durable. Il est recommandé aussi que les membres de l'EMODD reçoivent une formation au développement durable et soient chargés de la communication de la stratégie à l'intérieur de leur région.</p>	<p>Les responsabilités du développement durable seront intégrées dans les descriptions d'emploi des membres de l'Équipe verte et des membres de l'Équipe de mise en œuvre du développement durable.</p> <p>La formation pour le développement durable sera dispensée lorsque les circonstances l'exigeront.</p> <p>Des personnes-ressources pour la communication du DD seront désignées dans chaque région.</p>	<p>Directeur, Politiques</p>	<p>Mars 2005</p> <p>Mars 2005</p> <p>Mars 2005</p>